

COMMUNIQUE DE PRESSE

Orsay, le 21 septembre 2020

Signature d'une convention de partenariat entre l'EPA Paris-Saclay et le Conseil départemental de l'Essonne

L'Etablissement public d'aménagement (EPA) Paris-Saclay, représenté par son Directeur général Philippe Van de Maele et le Département de l'Essonne, représenté par son Président François Durovray, ont signé le 17 septembre 2020 une convention de partenariat pour mener à bien les projets d'aménagement engagés par l'EPA sur la partie essonnienne de l'Opération d'intérêt national (OIN)

Le Département de l'Essonne a participé et participe aux financements de nombreux projets au sein de l'OIN Paris-Saclay. Au total, qu'il s'agisse des transports ou de l'enseignement supérieur-recherche, il a été mobilisé sur ce territoire une enveloppe de 230 M€ par le Département de l'Essonne depuis 2001.

Rappelant l'ambition et les objectifs partagés de l'OIN et le caractère stratégique de sa composante essonnienne, cette convention définit les principes fondateurs de la coopération entre l'EPA Paris-Saclay et le Département dans les territoires sur lesquels des opérations d'aménagement sont engagées par l'EPA ou en passe de l'être.

4 axes d'actions identifiés

Cette convention permettra une action concertée entre les deux institutions pour le développement de projets sur ces territoires autour de quatre grandes thématiques :

- **Créer un cluster scientifique et technologique d'échelle mondiale** : favoriser l'attractivité du Cluster Paris-Saclay face au Brexit, création d'un hyper Fablab...
- **Articuler développements du cluster et des mobilités** : développement de pistes cyclables départementales dans le cadre du « plan vélo » adopté en 2018, amélioration des liaisons douces entre les quartiers du Campus et entre le Plateau et la vallée, mise en œuvre de parkings relais, réaménagement de la gare routière de Massy, réaménagements du Christ de Saclay, de la RD128 et de l'échangeur de Corbeville, développer les mobilités innovantes dans la lignée de ce qui a été amorcé par l'EPA Paris-Saclay et ses partenaires...
- **Concilier développement urbain et préservation des milieux naturels** : maintien de la fonctionnalité des exploitations agricoles au sein de la ZPNAF, développer les Espaces Naturels sensibles (ENS) et favoriser leur découverte, suivi des continuités écologiques, création d'un observatoire photographique des paysages, Actions de sensibilisation et de protection sur les zones humides, les espaces forestiers et leur gestion...
- **Garantir un cadre de vie de qualité et veiller à l'attractivité résidentielle** : réhabilitation ou construction d'équipements publics scolaires notamment le 101^{ème} collège de l'Essonne qui sera situé à Massy et le 102^{ème} au sein du quartier de Moulon à Gif-sur-Yvette, recherche de complémentarité entre les équipements culturels existants et développement d'une programmation d'équipements sur le Plateau, création d'un bâtiment d'accueil et exposition des toiles du peintre au domaine de la maison atelier FOUJITA, extension du Grand Dôme de Villebon-sur-Yvette, développement du tourisme d'affaires...

Un comité de pilotage de suivi de la convention, auquel sera associée la communauté d'agglomération Paris-Saclay, sera organisé une fois par an. Ce comité de pilotage, précédé d'un comité technique, rassemblera les services en charge de la mise en œuvre des actions arbitrées de la présente convention.

Enfin, il sera rendu compte annuellement, lors d'un Conseil d'administration de l'EPA Paris-Saclay et en commission du Département de l'Essonne, des actions menées et de la mise en œuvre effective de la convention.

Concernant l'EPA Paris-Saclay

L'**Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPA Paris-Saclay)** pilote et coordonne le développement du cluster scientifique et technologique de Paris-Saclay dans le cadre d'une Opération d'Intérêt National (OIN). Avec 15 % de la recherche nationale et 40 % des emplois de la recherche publique et privée francilienne, ce territoire, qui s'étend de Massy à Versailles en passant par Saint-Quentin-en-Yvelines, compte parmi les plus puissants pôles d'innovation au monde.

L'EPA Paris-Saclay mobilise les acteurs économiques pour stimuler la croissance autour de filières stratégiques (technologies de l'information et de la communication, santé, énergie, aéronautique-sécurité-défense, mobilité). Avec l'Université Paris-Saclay et l'Institut Polytechnique de Paris, il fédère les acteurs académiques pour renforcer les liens entre la recherche publique et privée et favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat.

Véritable levier de la dynamique du cluster, l'aménagement de Paris-Saclay se structure autour de trois zones principales :

- le Campus urbain, cœur scientifique du cluster sur la frange sud du plateau de Saclay ;
- Versailles Satory, où se développe un pôle dédié aux mobilités du futur au sein d'une ville nature ;
- et le quartier Gare de Guyancourt - Saint-Quentin.

L'ensemble de ces quartiers sera relié par la ligne 18 du Grand Paris Express à partir de 2026.

L'EPA Paris-Saclay conduit une programmation scientifique, économique et urbaine avec l'ambition de créer des quartiers vivants, innovants et durables capables de répondre aux besoins du cluster : arrivée d'établissements de recherche et d'enseignement supérieur, implantation d'entreprises, amélioration des transports, création de logements et d'équipements publics dans un environnement naturel privilégié, avec notamment les 4 115 hectares de la Zone de protection naturelle, agricole et forestière.

Laboratoire de la ville durable, Paris-Saclay définit et met en œuvre des solutions innovantes – et bien souvent inédites à cette échelle - en faveur de la transition écologique.

Il s'agit de porter cette ambition dans toutes les dimensions et synergies possibles que ce soit dans les domaines liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'énergie, l'environnement, les ressources, la biodiversité, l'économie circulaire et la mobilité.

Contact

Établissement public d'aménagement Paris-Saclay

6 boulevard Dubreuil
91400 Orsay
www.epaps.fr

Agence Manifeste

Lorraine Froment
lorraine.froment@manifeste.fr
01 55 34 99 87

EPA Paris-Saclay

Jérôme Chiaramonti
jerome.chiaramonti@oin-paris-saclay.fr
01 64 54 26 78



facebook.com/ParisSaclay



@parissaclay



Paris_saclay



Établissement public
d'aménagement Paris-Saclay



youtube.com/ParisSaclay